Comité Directeur

PROCÈS VERBAL du jeudi 11 septembre 2025

Réunion organisée par voie électronique (Article 13.7 des Statuts du District)

Le Comité Directeur valide les dispositions, ci-dessous.

1/ Composition des groupes pour la Saison 2025/2026

Validation des groupes de dernières divisions.

SENIORS D2 Groupe A : demande de changement de groupe de TRILPORT. Une demande a été faite au club possédant la même alternance dans le groupe B, suite au refus de ce dernier, le Comité ne peut accéder à cette demande.

SENIORS FUTSAL D1 : demande de changement d'alternance de Joliot Groom's (l'alternance demandée n'a pas été respectée).

Une demande a été faite au club possédant la bonne alternance dans le groupe, suite au refus de ce dernier, le Comité ne peut accéder à cette demande. Un autre club, Meaux Futsal, a été sollicité avec une alternance respectant 7 fois sur 9 la demande de Joliot et a accepté la modification d'alternance, le Comité valide l'inversion des 2 équipes.

2/ Ententes

FERRIERES/CROISSY
Club support : FERRIERES
Catégorie en entente : 45 ANS

FERRIERES/CROISSY
Club support : FERRIERES
Catégorie en entente : 55 ANS 40

3/ Validation des règlements

Annexe 5 du RSG
Annexe 6 du RSG
Règlement des Championnats
Règlement des Coupes

3/ Vie des clubs

Demande d'Inactivité Partielle :
ST MARD : Seniors F – U18 F – U15 F
Avis Favorable